

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 05 juin 2023

Appel à candidatures Kalixia optique 2023-2026 : le cadre contractuel proposé par Kalixia respecte la réglementation

Kalixia dénonce fermement la communication mensongère engagée par le ROF dans le seul but de jeter le discrédit sur les réseaux de soins en général et sur Kalixia en particulier et de tenter de convaincre les opticiens, professionnels de santé indépendants, de ne pas candidater dans le contexte du renouvellement de son conventionnement.

1. L'avis de la Commission d'examen des pratiques commerciales (CEPC) cité par le ROF rendu en avril 2023 a été sollicité par le ROF en avril 2021 et ne portait donc pas sur les documents contractuels proposés dans le cadre de l'appel à candidatures en cours ;
2. L'avis de la CEPC cité par le ROF ne contient en aucun cas le constat d'une « illégalité manifeste » des dispositions contractuelles qui sont décrites ;
3. Les dispositions du nouveau cadre de conventionnement proposé par Kalixia sont citées par le ROF de manière tronquée et orientée, sans aucune démonstration de leur caractère prétendument illicite.

Kalixia réaffirme que le cadre de contractualisation proposé est ouvert à tous les opticiens intéressés et conforme à l'ensemble de la réglementation applicable, et poursuit un objectif historique d'accès des patients à des soins visuels de qualité tout en limitant leur reste à charge, ceci en cohérence avec la loi 100 % santé.

Tous les opticiens candidats peuvent prendre connaissance en toute transparence des engagements de qualité et de modération tarifaire du cadre contractuel proposé avant de soumettre une candidature. Ils sont également invités, s'ils le souhaitent, à poser toute question via les canaux de contacts mobilisés par Kalixia et mis à leur disposition.

Kalixia entend enfin rappeler que les organisations professionnelles sont soumises à des règles strictes destinées à assurer le libre jeu de la concurrence, les exposant en cas de non-respect, à des sanctions - notamment en cas de pratique concertée d'opposition à un appel à candidatures -, devant les conduire à adopter une communication objective.

À propos de KALIXIA

Issu du rapprochement des réseaux de soins de Malakoff Humanis et du Groupe VYV, KALIXIA est la première plateforme française de réseaux de soins, en nombre de bénéficiaires (15 millions), en optique, contactologie digitale, audioprothèse, dentaire, ostéopathie et hospitalier.

La plateforme compte plus de 7 100 opticiens partenaires, 5 600 centres d'audioprothèse, 6 500 chirurgiens-dentistes en omnipratique implantologie, parodontologie et orthodontie, et 500 ostéopathes. Ces réseaux permettent aux assurés d'accéder à des soins et des équipements de qualité à des tarifs maîtrisés, et sans avance de frais (en optique, audio et dentaire). Pour répondre aux besoins et préoccupations actuels des Français en termes de santé, deux nouveaux services ont récemment été lancés par KALIXIA : Kalixia Contacto 2.0 et Kalixia Hospit